UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

DÉLIBÉRATION
du conseil d'administration
de l'Université Bourgogne Europe

Séance du 21 octobre 2026

Délibération n° 2026 – 21/10/2026 – 18

Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du 14 septembre 2026

Évolution des fiches de formation – Rentrée 2026 - 2027

- VU le code de l'éducation
- VU le décret n° 2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe et approbation de ses statuts
- VU les statuts de l'Université Bourgogne Europe
- VU l'avis de la CFVU rendu en sa séance du 14 septembre 2026

Quorum en début de séance : 19

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve l'évolution des fiches formations :

- **Modification des fiches formation :**
- **DU Intelligence Artificielle en Santé (IAS)**
- **DIU Intelligence Artificielle Générative en Santé (GEN-IAs)**
- **Diplôme d'État Infirmier en Pratique Avancée (IPA)**
- **Préparation aux concours internes - épreuves écrites et orales des concours administratifs de catégorie A ou B.**

- **L'ouverture à l'alternance du M1 mention Physique fondamentale et applications parcours Physics, photonics and nanotechnology (PPN).**

Refus de vote : 0	Suffrages exprimés : 21
Abstention(s) : 0	Pour : 21
	Contre : 0

Dijon, le 21 octobre 2026

Le Président de l'Université Bourgogne Europe,

Vincent THOMAS

P.J. : Evolution fiches formation 2026-2027

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université Bourgogne Europe

Délibération publiée sur le site Internet de l'établissement

FICHE PROJET

COMMISSION DE LA PEDAGOGIE

TITRE DU PROJET	**DU Intelligence Artificielle en Santé (IAS)**
OBJET	Ce DU est ouvert depuis 2020 et dans le cadre de l'amélioration et de l'adéquation des contenus aux évolutions technologiques, de l'organisation du Datathon et de la participation au congrès de la société savante Sofia Santé il est proposé une augmentation du volume horaire et du tarif des droits pédagogiques.
Argumentaire d'opportunité	L'IA est au cœur de la médecine du futur, avec le développement de l'aide au diagnostic et à la décision, les opérations assistées, le suivi des patients à distance, les prothèses intelligentes, les traitements personnalisés grâce au recoupement d'un nombre croissant de données (big data), etc. Cependant, des obstacles ralentissent le développement de l'IA : La crainte du remplacement du médecin par la technologie L'absence de formation des professionnels de santé dans le domaine de l'IA Le manque de formation à la pratique interdisciplinaire Le DU proposé avec le soutien de Dijon Métropole s'appuie sur un large panel d'expertises (informatique et Science des données, robotique, réalité virtuelle, IA appliquée en oncologie, neurologie, rééducation, éthique réglementation marketing de l'IA, Drug design) des laboratoires de recherche de l'Université de Bourgogne (CIAD, IMVIA, CAPS INSERM, ICMUB, CREDIMI), ainsi que du CESI Ecole d'ingénieurs et des experts d'entreprises du Pole BFCare et de réseaux nationaux et internationaux.
Objectifs	**Les objectifs de cette formation sont :** Comprendre les enjeux de l'IA en Santé ainsi que les freins Utiliser l'IA dans le cadre d'un projet, dans les domaines de l'aide au diagnostic et de la prise de décision, de la médecine de précision, de l'imagerie médicale, de la robotisation, rééducation/réhabilitation, parcours de soins ville-hôpital-domicile Appréhender les aspects organisationnels, réglementaires, économiques et éthiques liés à l'introduction de l'IA dans la pratique Concevoir et coordonner un projet d'IA (parcours de soins, Drug design, Rééducation...)

	Compétences acquises à l'issue de la formation Travailler en interdisciplinarité (professionnels de santé de différentes disciplines, ingénieurs, industriels...) Utiliser l'IA dans le cadre d'un projet en Santé Respecter les contraintes qualité Contribuer à la mise en œuvre d'un projet Faire des propositions d'optimisation Respecter l'environnement légal et réglementaire Respecter l'éthique Proposer et mettre en place un projet d'IA Santé dans un établissement de santé ou en R&D : évaluer les besoins, poser les objectifs, établir les étapes, les modalités d'évaluation en vue de l'optimisation, identifier les partenaires institutionnels et industriels Identifier et résoudre les questions légales et réglementaires Identifier et résoudre les questions éthiques Evaluer l'impact économique : fonctionnement du service, développement industriel Proposer un essai clinique pour une solution d'IA en santé Gérer une équipe-projet
Public visé	Professionnels de santé : pharmaciens, médecins (radiologues, anatomo-pathologistes, biologistes, ophtalmologistes, urgentistes), infirmiers Enseignants-chercheurs des Sciences de Santé/ des Sciences et Techniques Cadres et Ingénieurs des industries du numérique pour la santé. Etudiants doctorants et post-doctorants (souhaitant valider une double compétence Santé/IA) Toute personne jugée apte par la commission pédagogique
Modalités pédagogiques (présentiel/distanciel, cours/TD, stage... , modalités d'évaluation,)	**140 heures d'enseignement sur 1 année universitaire** : 107 h de cours en présentiel 6 h d'évaluation Participation en présentiel au Datathon sur un weekend restitution 27 h Congrès Sofia Santé

	Evaluations : Epreuve écrite QCM ou Questions rédactionnelles (2h) : 20 points Présentation d'étude de cas d'application en situation professionnelle issue du Datathon : Oral :10 points Réponses aux questions :10 points Admission si la moyenne issue des épreuves est supérieure ou égale à 10/20
Calendrier	**Année Universitaire 2026/2027**
Lieu de mise en œuvre	**UFR SANTE –DIJON**
COUT *(cf joindre fiche budgétaire détaillée)*	**2500 €** **500 € Internes, étudiants et doctorants** DOSSIER HABILITATION COMPRENANT BUDGET JOINT
COMPOSANTE(S) DE REFERENCE	**UFR SANTE DIJON**
Responsable pédagogique	**Pr Patrick CALLIER**, PU-PH, chef de service du laboratoire de génétique chromosomique et moléculaire UFR des Sciences de Santé, Dijon **Co-Responsables** Dr Davide CALLEGARIN, assistant spécialiste en Intelligence artificielle. Laboratoire de Génétique Chromosomique et Moléculaire, CHU Dijon Olivier SANDEL, Directeur-Adjoint et Responsable Pédagogique CESI .Ecole d'Ingénieurs - Spécialité Informatique et Intelligence Artificielle Campus Strasbourg
Organisation administrative	**UMDPCS – DEPARTEMENT SANTE DU SEFCA**
Partenaire(s)	
Validation politique	**M DEMONCEAUX**
Date de validation par le conseil de composante	**30/06/2026**

Porteur du projet qui assurera la présentation en CP et, le cas échéant, en CFVU	**PR ZWETYENGA**

UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UNE FORMATION

DU Intelligence Artificielle en Santé (IAS)

Identification de la demande

UFR de rattachement de la formation : UFR Sciences de Santé

Date de mise en place de la formation : Octobre 2020

Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

☐ OUI NON ☒

Situation dans la carte régionale/nationale des formations *:*

Formations universitaires :

DU Santé numérique (université catholique de Lille)
DU Numérique en santé, compétences fondamentales (université de Bourgogne Europe)
DU Numérique en santé, perfectionnement (université de Bourgogne Europe)
DU Intelligence Artificielle en Santé (université de Bourgogne Europe)
DU e-santé et médecine connecté (université Paris-Cité)
DU Ethique du numérique en santé (université Paris-Saclay)
DU IA et santé (université Côte d'Azur)

Responsables

Pr Patrick CALLIER, PU-PH, chef de service du laboratoire de génétique chromosomique et moléculaire UFR des Sciences de Santé, **Dijon**

Co-Responsables

Dr Davide CALLEGARIN, assistant spécialiste en Intelligence artificielle. Laboratoire de Génétique Chromosomique et Moléculaire, CHU Dijon

Olivier SANDEL, Directeur-Adjoint et Responsable Pédagogique CESI .Ecole d'Ingénieurs - Spécialité Informatique et Intelligence Artificielle Campus Strasbourg

Présentation

L'IA est au cœur de la médecine du futur, avec le développement de l'aide au diagnostic et à la décision, les opérations assistées, le suivi des patients à distance, les prothèses intelligentes, les traitements personnalisés grâce au recoupement d'un nombre croissant de données (big data), etc.

Cependant, des obstacles ralentissent le développement de l'IA :

- La crainte du remplacement du médecin par la technologie
- L'absence de formation des professionnels de santé dans le domaine de l'IA
- Le manque de formation à la pratique interdisciplinaire

Le DU proposé avec le soutien de Dijon Métropole s'appuie sur un large panel d'expertises (informatique et Science des données, robotique, réalité virtuelle, IA appliquée en oncologie, neurologie, rééducation, éthique réglementation marketing de l'IA, Drug design) des laboratoires de recherche de l'Université de Bourgogne (CIAD, IMVIA, CAPS INSERM, ICMUB, CREDIMI), ainsi que du CESI Ecole d'ingénieurs et des experts d'entreprises du Pole BFCare et de réseaux nationaux et internationaux.

Objectifs de la formation

Les objectifs de cette formation sont :

- Comprendre les enjeux de l'IA en Santé ainsi que les freins
- Utiliser l'IA dans le cadre d'un projet, dans les domaines de l'aide au diagnostic et de la prise de décision, de la médecine de précision, de l'imagerie médicale, de la robotisation, rééducation/réhabilitation, parcours de soins ville-hôpital-domicile
- Appréhender les aspects organisationnels, réglementaires, économiques et éthiques liés à l'introduction de l'IA dans la pratique
- Concevoir et coordonner un projet d'IA (parcours de soins, Drug design, Rééducation...)

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé - UMDPCS Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - UBE Bâtiment B2
Médecine - 2 Bd Maréchal de Lattre de Tassigny - 21000 DIJON
Déclaration activité : en cours de création - **SIRET : 938 230 612 00369** Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

Compétences acquises à l'issue de la formation

- Travailler en interdisciplinarité (professionnels de santé de différentes disciplines, ingénieurs, industriels...)
- Utiliser l'IA dans le cadre d'un projet en Santé
- Respecter les contraintes qualité
- Contribuer à la mise en œuvre d'un projet
- Faire des propositions d'optimisation
- Respecter l'environnement légal et réglementaire
- Respecter l'éthique
- Proposer et mettre en place un projet d'IA Santé dans un établissement de santé ou en R&D : évaluer les besoins, poser les objectifs, établir les étapes, les modalités d'évaluation en vue de l'optimisation, identifier les partenaires institutionnels et industriels
- Identifier et résoudre les questions légales et réglementaires
- Identifier et résoudre les questions éthiques
- Evaluer l'impact économique : fonctionnement du service, développement industriel
- Proposer un essai clinique pour une solution d'IA en santé
- Gérer une équipe-projet

Organisation pédagogique

140 heures d'enseignement sur 1 année universitaire :

- 107 h de cours en présentiel
- 6 h d'évaluation
- Participation au Datathon en présentiel sur un weekend restitution 27 h
- Congrès Sofia Santé

Outils pédagogique utilisés :

- Plateforme Plubel
- Webinaires via Teams

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

Contenu

9 modules

1. Introduction à l'IA Santé : Enjeux, freins, IA et applications Santé
2. Analyse de données médicales et I.A
3. IoT/objets connectés et applications
4. Cadre réglementaire et éthique
5. Imagerie Médicale et I.A.
6. Robotisation
7. Entreprendre en IAS
8. Pharmacie, chirurgie et dispositifs médicaux : vers une IA Responsable et sécurisée
9. Travail, projet, synthèse et évaluation

Public visé:

- Professionnels de santé : pharmaciens, médecins (radiologues, anatomo-pathologistes, biologistes, ophtalmologistes, urgentistes), infirmiers
- Enseignants-chercheurs des Sciences de Santé/ des Sciences et Techniques
- Cadres et Ingénieurs des industries du numérique pour la santé.
- Etudiants doctorants et post-doctorants (souhaitant valider une double compétence Santé/IA)
- Toute personne jugée apte par la commission pédagogique

Pré requis : Diplômes correspondants

Sélection par le comité pédagogique
Etude des dossiers de candidature : scan de diplôme, CV, lettre de motivation

	2025	2026	2027	2028
Effectifs attendus	35	40	40	40
Formation initiale (non prioritaires)				
Formation continue				

Effectif pédagogique minimum :10 *Effectif pédagogique maximum :40*

Validation de la formation

- Epreuve écrite QCM ou Questions rédactionnelles (2h)
- Présentation d'étude de cas d'application en situation professionnelle issue du Datathon
 - Oral :10 points
 - Réponses aux questions :10 points

Admission si la moyenne issue des épreuves est supérieure ou égale à 10/20

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Méthode d'évaluation des enseignements

Enquête de satisfaction à l'issue de la formation

Intervenants

- **Enseignants de l'Université de Bourgogne Europe**

Nom	Fonction
Pr Patrick CALLIER (CHU Dijon)	PUPH
Dr Aurélie BERTAUX (uB Dijon)	MCU
Dr. Davide CALLEGARIN (CHU Dijon)	Dr assistant spécialiste en I.A
Pr Alexandre COCHET (uB Dijon)	PUPH
Dr Bertrand COLLIN (uB Dijon)	Dr
Pr Jean Pierre DIDIER (uB Dijon)	PUPH
Dr Ouassila NARSIS (uB Dijon)	MCU
Dr Mathieu GUERRIAUD (uB Dijon)	Dr
Dr Alain LALANDE (uB Dijon)	MCU
Pr Fabrice MERIAUDEAU (uB Dijon)	PU
Dr. Benoit PRESLES (uB Dijon)	Dr
Pr. Emmanuel SIMON	PUPH

- **Enseignants d'autres universités et Ecoles**

Nom	Fonction
Dr Peter Ford DOMINEY (Université Lyon 1)	PU
Pr Fabrice DENIS (Le Mans)	PA
DR. Maxime ELBAZ	
Dr. Franck GECHTER (UTBM, Université Monbéliard)	MCU
Pr. Henning MULLER (Université de Genève)	PU
Dr. Maribel PINO (HESAM Université, Paris)	Ingénieur
Dr. Olivier SANDEL (CESI – Strasbourg)	Directeur-Adjoint et Pédagogique
Luc SOLER (Université Strasbourg)	PA

- **Professionnels**

Nom	Fonction
Dr. Laurent BOIDRON (Anthropi - Dijon)	Président
Guillaume BEZIE	PDG
Jocelyn CALLIER (Relation1 - Montréal, Canada)	Directeur data et technologie
Dr. Jean-Joseph CHRISTOPHE (CASIS, Dijon)	Directeur
Florian DELHOMMEAU (Maincare)	Technicien
Emmanuel DOTARO (Thales)	Vice-Président
Dr. Fabrice DUVAL (CESI Rouen)	Responsable des Plateformes Techniques de Recherche et de Transfert
Dr. Morgane EVIN (IFSTTAR, Marseille)	Chargée de recherches
Jean-Louis FRAYSSE	PDG
Joanna GIEMZA	PhD
David GRUSON	Dr
Pierre HEUDEL	Dr
Nathalie JEANRAY	PhD, Data Scientist
Evelyne KRATZ	Spécialiste e-santé
Jérôme LELEU	PDG
Etienne LEPOUTRE	PDG
Diana MARIN	PhD
Sébastien MIREK	Dr
Sébastien MOUREY	PDG
Pierre PAPERON	Ingénieur
Cédric RIEDEL	Dr
Régis SENEGOU	Conseil e-santé
Imad SFEIR	Dr
Geoffroy SINEGRE	Juriste

Cécile THEARD-JALLU (Paris)	Avocate
Sébastien VACHENC (Oncodesign- Dijon)	Responsable Data Sciences
Bruno VIRIEUX(Lyon)	Directeur

TARIF

Droits administratifs : selon tarifs définis annuellement par le CA de l'uB / le Ministère

Droits pédagogiques :

- Professionnels : 2500 €
- Etudiants, Internes et doctorants : 500 €

Point mort (nombre d'apprenants) : 11

Cf. Annexe (fichier Excel)

DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'UFR

Date :

Avis :

CFVU UBE Date : Avis :	Conseil d'Administration UBE Date : Avis :

Nom du diplôme :	IAS 2026-2027					N° EOTP : Année univ 2026-2027	Année civile 2026	Année civile 2026
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION			Nombre	41	Tarif	80 000,00 €	22 857,14 €	57 142,86 €
70	Conventions de formation	Plein tarif	30	à	2 500 €	75 000,00 €	21 428,57 €	53571,43
			10	à	500 €	5 000,00 €	1 428,57 €	3571,43
			0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00
			1	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00
		Autres	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION						29 271,43 €	706,5714286	29271,42857
INVESTISSEMENT						0,00 €	[redacted]	0,00 €
21	Achat de materiel > 800 € HT			C'tableau AMORTISSEMENT		0,00 €	[redacted]	0,00 €
CHARGES FONCTIONNEMENT						27 500,00 €	0,00 €	27 500,00 €
60	Achats (stockés ou non stockés de matériels, de fournitures et marchandises)					0,00 €	0,00 €	0,00 €
61	Services extérieurs (location, copieur, entretien et documentation)					0,00 €	0,00 €	0,00 €
62	Autres services extérieurs (frais de déplacement, réceptions, frais postaux, telephone, convention)					7 500,00 €	0,00 €	7 500,00 €
6288	Conventions de partenariat SOHA							20 000,00 €
65	Charges de gestion courante (brevet, licence, bourse, subventions...)					0,00 €	0,00 €	0,00 €
66	Charges financières					0,00 €	0,00 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles (penalité, créances exercice antérieures)					0,00 €	0,00 €	0,00 €
68	Dotation aux amortissement & aux provisions	*Achat :*				0,00 €	[redacted]	0,00 €
SALAIRES LIES A LA FORMATION						2 480,00 €	708,57 €	1 771,43 €
641	Personnel administratif (secrétaire)		Salaire annuel non chargé			0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Titulaire uB et hors uB et les vacataire de la fonction publique		0,0	h à	46,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres vacataires (Contractuels, liberaux, salariés du privé...)		40,0	h à	62,00 €	2 480,00 €	708,57 14,286	1 771,43 €
	Charges sur rémunération vacataires				43,37%	823,60 €	235,31 €	588,29 €
PRELEVEMENT UMDPCS				56%		44 800,00 €	12 800,00 €	32 000,00 €
S	Participation aux salaires UMDPCS			26%	80 000,00 €	20 800,00 €	5 942,86 €	14 857,14 €
F	Participation au fonctionnement UMDPCS			3%	80 000,00 €	2 400,00 €	685,71 €	1 714,29 €
F	Fonds de mutualisation et développement			4%	80 000,00 €	3 200,00 €	914,29 €	2 285,71 €
F	Réversement UFR des Sciences de santé			15%	80 000,00 €	12 000,00 €	3 428,57 €	8 571,43 €
F	Réversement à l'université de bourgogne			8%	80 000,00 €	6 400,00 €	1 828,57 €	4 571,43 €
Excédent de gestion ou déficit						5 220,00 €	8 348,57 €	-4 128,57 €

Signature pour approbation du budget			Etabli le :
Directeur UMDPCS	Responsable administratif	Responsable pédagogique	Responsable formation UMDPCS
N. ZWEIYENGA		P CALLIER	

Nombre d'heure total de la formation :	
Somme 2026+2027	140
Nombre d'heures AC 2026 :	40
Nombre d'heures AC 2027 :	100

DONNEES BUDGETAIRES Année	2026
RECETTES	22 857,14 €
FONCTIONNEMENT	6 857,14 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	473,26€
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	235,31€
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	3 969,25 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	1 973,60 €

DONNEES BUDGETAIRES Année	2026
RECETTES	57 142,86 €
INVESTISSEMENT	0,00 €
FONCTIONNEMENT	44 642,86 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	1 183,14 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	588,29€
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	9 923,13 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	4 934,01 €

Titulaire uB et hors uB et les vacataire de la fonction publique	
Heures payées	0
Autres vacataires (Contractuels, liberaux, salariés du privé...)	
Heures payées	40
Autres heures de formation (e-learning)	
Heures réalisées	0
TOTAL HEURES REALISEES	40

RELIQUAT	
Réserves année précédente :	0,00 €
Résultat année en cours	5 220,00 €
Reliquat	5 220,00 €

AMORTISSEMENT (compter l'amortissement à partir de l'année suivante de l'année d'achat)

Produits	Montant total	A reporter annuellement	Décompte à partir de:	Année Fin	Années restantes
					-2026
					-2026
					-2026
					-2026
TOTAL	0,00 €	0,00 €			

Service Commun de Formations Continue et par Alternance de l'Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26 21.P0018.21

UFR des Sciences de Santé : 7 Bd Jeanne d'Arc 21000 Dijon - Tél : 03.80.39.34.96 - Courriel : claude-henri.cunit@u-bourgogne.fr

UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

FICHE PROJET

COMMISSION DE LA PEDAGOGIE

TITRE DU PROJET	**DIU Intelligence Artificielle Générative en Santé (GEN IAS)**
OBJET	**Harmonisation entre les Universités partenaires : augmentation du volume horaire et du tarif des droits pédagogiques** Ce DIU est ouvert depuis janvier 2025 et regroupe les Universités suivantes : Université de Bourgogne Europe Université de Nantes Université de Paris Cité Université de Caen Normandie
Argumentaire d'opportunité	Ce DIU vise à fournir les connaissances théoriques et pratiques requises pour permettre de développer et implémenter des solutions d'IA générative innovantes dans les pratiques des (futurs) professionnels de santé. En outre, cette collaboration entre les Universités de Dijon, Nantes, Caen et Paris-Cité offre l'opportunité de toucher un grand nombre de praticiens, mais aussi de mutualiser les intervenants, le nombre d'experts dans ce domaine étant limité.
Objectifs	**Les objectifs de cette formation sont :** Comprendre les concepts théoriques de l'IA générative Comprendre l'impact de l'IA générative dans le monde de la Santé Développer et savoir utiliser l'IA générative en santé Expérimenter l'utilisation de l'IA générative dans différents champs de la santé Développer et commercialiser une solution IA générative (industrialisation d'un algorithme, marketing, retour d'expérience d'une start-up...) Appréhender les aspects organisationnels, réglementaires, économiques et éthiques liés à l'introduction de l'IA générative dans la pratique Concevoir et coordonner un projet d'IA générative lors du Datathon/ Promptathon

	Compétences acquises à l'issue de la formation Identifier les technologies liées à l'IA générative Se prémunir des risques Proposer et mettre en place un projet d'IA Générative dans un établissement de santé Utiliser l'IA Générative dans le cadre d'un projet en Santé Travailler en interdisciplinarité (professionnels de santé de différentes disciplines, ingénieurs, industriels...) Respecter l'environnement légal et réglementaire Respecter l'éthique et la garantie humaine
Public visé	Professionnels de santé : pharmaciens, médecins (radiologues, anatomo-pathologistes, biologistes, ophtalmologistes, urgentistes), infirmiers Enseignants-chercheurs des Sciences de Santé/ des Sciences et Techniques Cadres et Ingénieurs des industries du numérique pour la santé. Etudiants doctorants et post-doctorants (souhaitant valider une double compétence Santé/IA) Toute personne jugée apte par la commission pédagogique
Modalités pédagogiques (présentiel/distanciel, cours/TD, stage... , modalités d'évaluation,)	**97 heures d'enseignement sur 1 année universitaire** : 64 heures de cours en visioconférence 6 h d'évaluation Participation en présentiel au Datathon sur un weekend restitution 27 h Congrès Sofia Santé
	Evaluations : Epreuve écrite QCM ou Questions rédactionnelles (2h) : 20 points Présentation d'étude de cas d'application en situation professionnelle issue du Datathon : Oral :10 points Réponses aux questions :10 points Admission si la moyenne issue des épreuves est supérieure ou égale à 10/20
Calendrier	**Année Universitaire 2026/2027**
Lieu de mise en œuvre	**UFR SANTE –DIJON**

COUT *(cf joindre fiche budgétaire détaillée)*	**2500 €** **500 € Internes, étudiants et doctorants** DOSSIER HABILITATION COMPRENANT BUDGET JOINT
COMPOSANTE(S) DE REFERENCE	**UFR SANTE DIJON**
Responsable pédagogique	**Pr Patrick CALLIER**, PU-PH, chef de service du laboratoire de génétique chromosomique et moléculaire UFR des Sciences de Santé, Dijon **Co-Responsables** **Pr. Pierre-Antoine GOURRAUD**, PUPH Université de Nantes **Pr. Damien LEGER**, Professeur d'Université, Chef de Service Université de Paris-APHP **Dr Rémi SABATIER**. Professeur Associé Des Universités Caen Normandie, Praticien Hospitalier, CHU Caen
Organisation administrative	**UMDPCS – DEPARTEMENT SANTE DU SEFCA**
Partenaire(s)	
Validation politique	**M DEMONCEAUX**
Date de validation par le conseil de composante	**30/06/2026**
Porteur du projet qui assurera la présentation en CP et, le cas échéant, en CFVU	**PR ZWETYENGA**

UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UNE FORMATION

DIU Intelligence Artificielle Générative en Santé (GEN-IAs)

Identification de la demande

UFR de rattachement de la formation : UFR Sciences de Santé

Date de mise en place de la formation : Janvier 2025

Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

☐ OUI NON ☒

Situation dans la carte régionale/nationale des formations *:*

Formations universitaires :

DU Santé numérique (université catholique de Lille)
DU Numérique en santé, compétences fondamentales (université de Bourgogne Europe)
DU Numérique en santé, perfectionnement (université de Bourgogne Europe)
DU Intelligence Artificielle en Santé (université de Bourgogne Europe)
DU e-santé et médecine connecté (université Paris-Cité)
DU Ethique du numérique en santé (université Paris-Saclay)
DU IA et santé (université Côte d'Azur)

Responsables

Pr Patrick CALLIER, PU-PH, chef de service du laboratoire de génétique chromosomique et moléculaire UFR des Sciences de Santé, **Dijon**

Co-Responsables
Pr. Pierre-Antoine GOURRAUD, PUPH **Université de Nantes**
Pr. Damien LEGER, Professeur d'Université, Chef de Service **Université de Paris-APHP**
Dr Rémi SABATIER. Professeur Associé Des **Universités Caen Normandie**, Praticien Hospitalier, CHU Caen

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé - UMDPCS Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - UBE Bâtiment B2
Médecine - 2 Bd Maréchal de Lattre de Tassigny - 21000 DIJON
Déclaration activité : en cours de création - **SIRET : 938 230 612 00369** Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

Présentation

L'IA générative offre un potentiel considérable pour transformer le domaine de la santé. Avec 40% des médecins intégrant déjà l'IA dans leur pratique, il est nécessaire de développer des compétences adaptées à cette évolution rapide du secteur.

Il existe encore trop peu de formations continues en numérique en France (14 DU) et à ce jour aucun DU ou DIU sur l'IA générative.

Dans les années à venir la technologie d'IA générative va révolutionner la manière dont les données de santé sont analysées et utilisées

Une formation spécialisée pour comprendre et exploiter cette technologie de manière efficace dans le domaine de la santé s'avère indispensable.

Ce **DIU** vise à fournir les connaissances théoriques et pratiques requises pour permettre de développer et implémenter des solutions d'IA générative innovantes dans les pratiques des (futurs) professionnels de santé.

En outre, cette collaboration entre les universités de Dijon, Nantes, Caen et Paris-Cité offre l'opportunité de toucher un grand nombre de praticiens, mais aussi de mutualiser les intervenants, le nombre d'experts dans ce domaine étant limité.

Objectifs de la formation

Les objectifs de cette formation sont :

- Comprendre les concepts théoriques de l'IA générative
- Comprendre l'impact de l'IA générative dans le monde de la Santé
- Développer et savoir utiliser l'IA générative en santé
- Expérimenter l'utilisation de l'IA générative dans différents champs de la santé
- Développer et commercialiser une solution IA générative (industrialisation d'un algorithme, marketing, retour d'expérience d'une start-up...)
- Appréhender les aspects organisationnels, réglementaires, économiques et éthiques liés à *l'introduction de l'IA générative dans la pratique*
- Concevoir et coordonner un projet d'IA générative lors du Datathon/ Promptathon

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé - UMDPCS Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - UBE Bâtiment B2
Médecine - 2 Bd Maréchal de Lattre de Tassigny - 21000 DIJON
Déclaration activité : en cours de création - **SIRET : 938 230 612 00369** Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

Compétences acquises à l'issue de la formation

- Identifier les technologies liées à l'IA générative
- Se prémunir des risques
- Proposer et mettre en place un projet d'IA Générative dans un établissement de santé
- Utiliser l'IA Générative dans le cadre d'un projet en Santé
- Travailler en interdisciplinarité (professionnels de santé de différentes disciplines, ingénieurs, industriels...)
- Respecter l'environnement légal et réglementaire
- Respecter l'éthique et la garantie humaine

Organisation pédagogique

97 heures d'enseignement sur 1 année universitaire

Pratiques pédagogiques

- 64 h de cours en visioconférence
- 6 h d'évaluation
- Participation en présentiel au Datathon sur un weekend et restitution 27 h
- Congrès Sofia Santé

Outils pédagogique utilisés :

- Plateforme Plubel
- Webinaires via Teams

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

La formation valide-t-elle le DPC ?

OUI ☐ NON☐

Contenu

6 modules

1. Module 1 : Introduction à l'IA Générative en Santé : Enjeux, Freins et applications
2. Module 2 : Utilisations des différentes IA Génératives (chatGPT, Bard, Lama…)
3. Module 3 : Les différents modèles d'IA Génératives
4. Module 4 : Applications pratiques de l'IA Générative en Santé
5. Module 5 : Éthique, sécurité et règlementation
6. Module 6 : Travail projet, synthèse et évaluation

Public visé:

- Professionnels de santé : pharmaciens, médecins (radiologues, anatomo-pathologistes, biologistes, ophtalmologistes, urgentistes), infirmiers
- Enseignants-chercheurs des Sciences de Santé/ des Sciences et Techniques
- Cadres et Ingénieurs des industries du numérique pour la santé.
- Etudiants doctorants et post-doctorants (souhaitant valider une double compétence Santé/IA)
- Toute personne jugée apte par la commission pédagogique

Pré requis : Diplômes correspondants

Sélection par le comité pédagogique
Etude des dossiers de candidature : scan de diplôme, CV, lettre de motivation

	2025	2026	2027	2028
Effectifs attendus	20	30	30	30
Formation initiale (non prioritaires)				
Formation continue				

Effectif pédagogique minimum :10 *Effectif pédagogique maximum :30*

Validation de la formation

Epreuve écrite QCM ou Questions rédactionnelles (2h) : 20 points

Présentation d'étude de cas d'application en situation professionnelle, issue du Datathon
Oral :10 points
Réponses aux questions :10 points

Admission si la moyenne issue des épreuves est supérieure ou égale à 10/20

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Méthode d'évaluation des enseignements

Enquête de satisfaction à l'issue de la formation

Intervenants

- **Enseignants de l'Université de Bourgogne Europe**

Pr Patrick CALLIER, PUPH

Dr Aurélie BERTAUX, MCU

Dr Ouassila NARSIS, MCU

Pr Fabrice MERIAUDEAU, PU

- **Professionnels**

Dr. Davide CALLEGARIN (CHU Dijon), PH spécialiste en I.A

Pr Fabrice DENIS (Le Mans), médecin, professeur associé

Dr. Olivier SANDEL (CESI – Strasbourg), Directeur-Adjoint et Pédagogique

Pr. Pierre-Antoine GOURRAUD, PUPH Université de Nantes

Pr. Damien LEGER, Professeur d'Université, Chef de Service Université de Paris-APHP

Dr Rémi SABATIER. Professeur Associé des Universités, Praticien Hospitalier, CHU Caen

Dr. Stéphane OHAYON, Médecin, Datascientist

Jimmy SIMEON, DSI CHU Guadeloupe

Dr. Thierry VERMEEREN, CEO Oz consulting

Dr Jean-Louis FRAYSSE, CEO Botdesign

Mélodie OPALE (CHU Dijon) Ingénieur

Tristan Moro; (CPage , Dijon) Ingénieur

Cécile THEARD-JALLU (Paris), Avocate, Sébastien BIAUDET (DAVI), CTO

Yannick GERARD (DAVI), Responsable R&D

Dr Louis-Antoine MULLIE, EIAS Montréal

Pr. Jean-Marc BEREDER, Chirurgien oncologue

Dr. Maxime ELBAZ, Directeur Scientifique-Sommeil, BioSerenity

Ulysse GIMENEZ, Directeur Data Science, BioSerenity

Dr. Arnaud ATTYE, PH CHU Grenoble

Dr. Laurence HAVE, Médecin spécialiste Médecine Physique et Réadaptation, Lyon

Lydie CATALANO, Co-fondatrice IA Medical

Barbara MATHIAN, Formatrice

Eric GAUBERT, Directeur Adjoint, innovation et partenariat

Bert VERDONCK, CEO Luxembourg National Data Service (LNDS)

Corinne COLLIGNON, Cheffe de service - Mission numérique en santé – HAS

TARIF

Droits administratifs : selon tarifs définis annuellement par le CA de l'uB / le Ministère

Droits pédagogiques :

- Professionnels : 2500 €
- Etudiants, Internes et doctorants : 500 €

Point mort (nombre d'apprenants) : 11

Cf. Annexe (fichier Excel)

DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'UFR
Date :
Avis :

CFVU UBE Date : Avis :	Conseil d'Administration UBE Date : Avis :

Nom du diplôme :	GEN IAS 2026-2027					N° EOTP :		
						Année univ	Année civile	Année civile
						2026-2027	2026	2026
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION			Nombre	35	Tarif	77 000,00 €	0,00 €	77 000,00 €
70	Conventions de formation	Plein tarif	30	à	2 500 €	75 000,00 €	0,00 €	75000,00
			4	à	500 €	2 000,00 €	0,00 €	2000,00
			0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00
			1	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00
		Autres	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION						31 468,00 €	0	31468
INVESTISSEMENT						0,00 €		0,00 €
21	Achat de matériel > 800 € HT	Cf tableau AMORTISSEMENT				0,00 €		0,00 €
CHARGES FONCTIONNEMENT						27 500,00 €	0,00 €	27 500,00 €
60	Achats (stockés ou non stockés de matériels, de fournitures et marchandises)					0,00 €	0,00 €	0,00 €
61	Services extérieurs (location, copieur, entretien et documentation)					0,00 €	0,00 €	0,00 €
62	Autres services extérieurs (frais de déplacement, réceptions, frais postaux, téléphone, convention)					7 500,00 €	0,00 €	7 500,00 €
6288	Conventions de partenariat SOFIA							20 000,00 €
65	Charges de gestion courante (brevet, licence, bourse, subventions…)					0,00 €	0,00 €	0,00 €
66	Charges financières					0,00 €	0,00 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles (pénalité, créances exercice antérieures)					0,00 €	0,00 €	0,00 €
68	Dotation aux amortissement & aux provisions	*Achat :*				0,00 €		0,00 €
SALAIRES LIES A LA FORMATION						3 968,00 €	0,00 €	3 968,00 €
641	Personnel administratif (secrétaire)	Salaire annuel non chargé				0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Titulaire uB et hors uB et les vacataire de la fonction publique		0,0	h à	46,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé…)		64,0	h à	62,00 €	3 968,00 €	0	3 968,00 €
	Charges sur rémunération vacataires contractuels				43,37%	1 317,76 €	0,00 €	1 317,76 €
PRELEVEMENT UMDPCS					*56%*	*43 120,00 €*	*0,00 €*	*43 120,00 €*
S	Participation aux salaires UMDPCS			26%	77 000,00 €	20 020,00 €	0,00 €	20 020,00 €
F	Participation au fonctionnement UMDPCS			3%	77 000,00 €	2 310,00 €	0,00 €	2 310,00 €
F	Fonds de mutualisation et développement			4%	77 000,00 €	3 080,00 €	0,00 €	3 080,00 €
F	Reversement UFR des Sciences de santé			15%	77 000,00 €	11 550,00 €	0,00 €	11 550,00 €
F	Reversement à l'université de Bourgogne			8%	77 000,00 €	6 160,00 €	0,00 €	6 160,00 €
Excédent de gestion ou déficit						2 412,00 €	0,00 €	2 412,00 €
Signature pour approbation du budget						Etabli le :		
Directeur UM DPCS		Responsable administratif		Responsable pédagogique		Responsable formation UMDPCS		
N. ZWETYENGA				P CALLIER				

Nombre d'heure total de la formation :	
Somme 2026+2027	97
Nombre d'heures AC 2026 :	0
Nombre d'heures AC 2027 :	97

DONNEES BUDGETAIRES Année	2026
RECETTES	0,00 €
FONCTIONNEMENT	0,00 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	0,00 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	0,00 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	0,00 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	0,00 €

DONNEES BUDGETAIRES Année	2026
RECETTES	77 000,00 €
INVESTISSEMENT	0,00 €
FONCTIONNEMENT	50 600,00 €
ENSEIGNANTS : SALAIRES sans les charges	2 650,24 €
ENSEIGNANTS : CHARGE SOCIALES	1 317,76 €
UMDPCS : SALAIRES sans les charges	13 371,42 €
UMDPCS : CHARGE SOCIALES	6 648,58 €

Titulaire uB et hors uB et les vacataire de la fonction publique	
Heures payées	0
Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé…)	
Heures payées	64
Autres heures de formation (e-learning)	
Heures réalisées	0
TOTAL HEURES REALISEES	64

RELIQUAT	
Réserves année précédente :	0,00 €
Résultat année en cours	2 412,00 €
Reliquat	2 412,00 €

AMORTISSEMENT (compter l'amortissement à partir de l'année suivante de l'année d'achat)					
Produits	Montant total	A reporter annuellement	Décompte à partir de:	Année Fin	Années restantes
					-2026
					-2026
					-2026
					-2026
TOTAL	0,00 €	0,00 €			

Service Commun de Formations Continue et par Alternance de l'Université de Bourgogne
N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21
UFR des Sciences de Santé : 7 Bd Jeanne d'Arc 21000 Dijon - Tél : 03.80.39.34.96 - Courriel : claude-henri.cunit@u-bourgogne.fr

FICHE PROJET

COMMISSION DE LA PEDAGOGIE

TITRE DU PROJET	**DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE (IPA)** **GRADE MASTER**
OBJET	**Modifications fiches filières M1 et M2 en vue de la demande d'accréditation 2026-2029** Cf document listant les modifications de chaque Année joint
Argumentaire d'opportunité	
Objectifs	**ANNEE 1** La formation d'infirmier diplômé d'Etat en Pratique Avancée (IPA) délivrée par les universités dans les conditions définies aux articles D. 636-73 à D. 636-81 du Code de l'Education, a pour objectif de développer des compétences élargies par rapport à celle de l'infirmier Diplôme d'Etat (DE). L'Infirmier en Pratique Avancée exerce dans un cadre innovant de travail interprofessionnel. En acquérant des compétences relevant jusqu'alors du champ médical, il suit des patients qui lui auront été confiés par un médecin avec son accord, ou en primo-consultation. Il voit régulièrement ceux-ci pour le suivi de leurs pathologies, selon des conditions prévues par l'équipe, et il participe à l'organisation des parcours entre les soins de premier recours, les médecins spécialistes de premier ou deuxième recours et les établissements et services de santé ou médico-sociaux. Dans le cadre du parcours de soin du patient coordonné par le médecin traitant, il participe à la prise en charge globale des patients. La conduite diagnostique et les choix thérapeutiques sont définis par le médecin ou l'IPA, dans le respect des décrets 2025-55 du 20 janvier 2025. Le cursus de l'année 1 permet un choix entre 5 mentions en Année 2 : - Polypathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires, - Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale, - Oncologie et hémato-oncologie, - Santé mentale et psychiatrie, - Urgences **ANNEE 2** La formation d'infirmier diplômé d'Etat en Pratique Avancée IPA) délivrée par les universités dans les conditions définies aux articles D. 636-73 à D. 636-81 du Code de l'Education, a pour objectif de développer des compétences élargies par rapport à celle de l'infirmier Diplôme d'Etat (DE).

	L'Infirmier en Pratique Avancée exerce dans un cadre innovant de travail interprofessionnel. En acquérant des compétences relevant jusqu'alors du champ médical, il suit des patients qui lui auront été confiés par un médecin avec son accord ou en primo-consultation. Il voit régulièrement ceux-ci pour le suivi de leurs pathologies, selon des conditions prévues par l'équipe, et il participe à l'organisation des parcours entre les soins de premier recours, les médecins spécialistes de premier ou deuxième recours et les établissements et services de santé ou médico-sociaux. Dans le cadre du parcours de soin du patient coordonné par le médecin traitant, il participe à la prise en charge globale des patients. La conduite diagnostique et les choix thérapeutiques sont définis par le médecin ou l'IPA et mis en œuvre dans les conditions définies dans le respect des décrets 2025-55 du 20 janvier 2025. La mention choisie, Poly pathologies, Oncologie et hémato-oncologie, Pathologies rénales ou Psychiatrie et santé mentale, Urgences, permet d'exercer dans la spécialité.
Public visé	**ANNEE 1** Pré –requis : être titulaire du diplôme d'Etat d'Infirmier **ANNEE 2 :** Pré –requis : être titulaire du diplôme d'Etat d'Infirmier et avoir validé le M1 IPA Ou par validation d'acquis de l'enseignement supérieur (VAES) par l'équipe pédagogique : Validation d'UE (crédits ECTS) après analyse des contenus des enseignements. Etudiants issus du Master Sciences Cliniques Infirmières (Université Aix Marseille) : possibilité d'intégrer le M2 IPA sous réserve de validation du dossier par l'équipe pédagogique. **33 étudiants / année de formation**
Modalités pédagogiques	Voir fiches filières
Calendrier	Années Universitaires 2026/2027 et 2027/2028
Lieu de mise en œuvre	**UFR SANTE –DIJON**

COUT *(cf joindre fiche budgétaire détaillée)*	**6500 € / année**
COMPOSANTE(S) DE REFERENCE	**UFR SANTE DIJON**
Responsable pédagogique	**Pr Bouillet Benjamin**, PUPH endocrinologue, UFR des Sciences de Santé **Dr. Christelle Penneçot- Sébire** (Direction des soins CHU Dijon et UMDPCs) **Isabelle Pêpe (M.Sc.)** (Direction des soins CHU Dijon et UMDPCs)
Organisation administrative	**UMDPCS – DEPARTEMENT SANTE DU SEFCA**
Partenaire(s)	
Validation politique	**M DEMONCEAUX**
Date de validation par le conseil de composante	**30/06/2026**
Porteur du projet qui assurera la présentation en CP et, le cas échéant, en CFVU	**PR ZWETYENGA**

UMDPCS
UNITÉ MIXTE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU SANTÉ
UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE (IPA)

GRADE MASTER

ANNEE 1 : Modifications Fiche filière 2026-2029

Réactualisation des textes réglementaires : décret et arrêté de 2025

UE 2 S1 Sciences Infirmières : augmentation du volume horaire de 3 heures

UE 3 S1 Responsabilité, éthique, législation et déontologie : changement de répartition entre CM et TD. Ajout de davantage de législation.

UE 5 S1 Méthode de travail : augmentation du volume horaire (de 24 à 61 h soit 37 h) car plus d'accompagnement proposé à des étudiants adultes

UE2-S2 Formation et analyse des pratiques professionnelles : même amplitude d'heures mais baisse de la théorie au profit de la pratique

UE Santé Publique (C.Lejeune) : volume horaire égal mais nouvelle répartition

UE Recherche : pas de changement.

Stages : pas de changement

Total S1 : augmentation du volume horaire de 40 heures

Total S2 : pas de changement du volume horaire

→Rajout / règles de validation et de capitalisation :

Si une absence de 20% ou plus a lieu sur la durée du stage, ce dernier ne peut être validé.

Un supplément de stage devra alors être proposé.

→Nombre de candidats : augmentation de 3 personnes (30 à 33)

UMDPCS
UNITÉ MIXTE DE DÉVELOPPEMENT
PROFESSIONNEL CONTINU SANTÉ
UNIVERSITÉ
BOURGOGNE EUROPE

ANNEE 2 : Modifications Fiche filière 2026-2029

Réactualisation des textes réglementaires : décret et arrêté de 2025

Ajout du tableau récapitulatif des UE de S3 et S4 avec les ECTS

UE1- S3 Pathos chroniques Pr Jouanny : retrait de son nom - pas de nom de responsable à ce jour.

UE2- S3 Pathos chroniques Pr Bouillet : mis en conformité avec les heures réelles pour les cours sur diagnostic, traitement et suivi cardiopathie ischémique.

UE1- S3 maladie rénale : changement des responsables : Dr Legendre et Julie Jashari IPA

Mise en conformité avec les heures réelles pour les cours sur dialyse péritonéale

UE2- S3 onco-hémato : Mise en conformité avec les heures réelles pour les cours sur avant pendant après le cancer

UE1- S3 santé mentale : Mise en conformité avec les heures réelles pour les cours sur les addictions

UE2- S3 urgences : Mise en conformité avec les heures réelles pour certains cours

UE4-S3 – Recherche : **augmentation de 10 h de TD** pour l'accompagnement pour la rédaction du rapport de recherche

Stage : changement de référent : Pr Bouillet

→Nombre de candidats : augmentation de 3 personnes (30 à 33)

Niveau :	**DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE (IPA) GRADE MASTER**					**année**
Domaine :	**SANTE**					**1**
Mention :	-					
Parcours :						60 ECTS
Volume horaire étudiant :	187h	373h	h	h	280h	**840h**
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage	total
Formation dispensée en :	☒ français		☐ anglais			

Contacts :

Responsables de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Pr Bouillet Benjamin, PUPH endocrinologue, UFR des Sciences de Santé Dr. Christelle Penneçot- Sébire (Direction des soins CHU Dijon et UMDPCs) Isabelle Pêpe (M.Sc.) (Direction des soins CHU Dijon et UMDPCs)	Unité Mixte de DPC Santé ☎ 03.80.39.34.96 umdpcs@u-bourgogne.fr
	UFR des Sciences de Santé UMDPCS

Objectifs de la formation et débouchés

Préambule

Textes :

Décret n<2018-629 du 18 juillet 2018 relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée
Arrêté du 18 juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée
Décret n<2019-836 du 12 août 2019 relatif au diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée mention psychiatrie et santé mentale.
Arrêté du 25 octobre 2021 fixant la liste des motifs de recours et des situations cliniques mentionnés à l'article R.4301-3-1 du code de la santé publique
Arrêté du 11 mars 2022 modifiant les annexes de l'arrêté du 18 juillet 2018 fixant les listes permettant l'exercice infirmier en pratique avancée en application de l'article R. 4301-3 du code de la santé publique
Décret no 2025-55 du 20 janvier 2025 relatif aux conditions de l'accès direct aux infirmiers en pratique avancée
Arrêté du 25 avril 2025 modifiant l'arrêté du 18 juillet 2018 fixant les listes permettant l'exercice infirmier en pratique avancée en application de l'article R. 4301-3 du code de la santé publique

Objectifs

La formation d'infirmier diplômé d'Etat en Pratique Avancée (IPA) délivrée par les universités dans les conditions définies aux articles D. 636-73 à D. 636-81 du Code de l'Education, a pour objectif de développer des compétences élargies par rapport à celle de l'infirmier Diplôme d'Etat (DE).
L'Infirmier en Pratique Avancée exerce dans un cadre innovant de travail interprofessionnel. En acquérant des compétences relevant jusqu'alors du champ médical, il suit des patients qui lui auront été confiés par un médecin avec son accord, ou en primo-consultation. Il voit régulièrement ceux-ci pour le suivi de leurs pathologies, selon des conditions prévues par l'équipe, et il participe à l'organisation des parcours entre les soins de premier recours, les médecins spécialistes de premier ou deuxième recours et les établissements et services de santé ou médico-sociaux. Dans le cadre du parcours de soin du patient coordonné par le médecin traitant, il participe à la prise en charge globale des patients. La conduite diagnostique et les choix thérapeutiques sont définis par le médecin ou l'IPA, dans le respect des décrets 2025-55 du 20 janvier 2025.

Le cursus de l'année 1 permet un choix entre 5 mentions en Année 2 :

- Polypathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires,
- Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale,
- Oncologie et hémato-oncologie,
- Santé mentale et psychiatrie,
- Urgences

Débouchés du diplôme

- **Métiers** :

Former des infirmiers en pratique avancée contribue à l'évolution du système de santé. Ils participent à la prise en charge des patients en établissement de santé et/ou en ambulatoire, dans le respect du parcours de soins

coordonné par le médecin traitant.

L'obtention du diplôme permet d'exercer en tant qu'IPA, sous réserve de pouvoir justifier de 3 ans d'expérience professionnelle en tant qu'IDE :

- en ambulatoire, au sein d'une équipe de soins primaires ou d'une équipe de soins d'un centre médical de santé, en réseau de soins…
- en établissement de santé, en établissement médico-social, au sein d'une équipe de soins coordonnée par un médecin.

- **Poursuite d'études :**

Deuxième niveau du cursus universitaire, le grade Master permet la poursuite vers le doctorat en Sciences infirmières.

Compétences acquises à l'issue de la formation : (Cf. référentiel de compétences)

1. – *Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées*
2. – *Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé*
3. – *Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique*
4. – *Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés*
5. – *Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique*
6. – *Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques*

Compétences acquises à l'issue de l'année de formation

Toutes les compétences sont mobilisées dès la première année, elles seront acquises en deuxième année de la formation, en lien avec la mention choisie.

Modalités d'accès à l'année de formation

Pré –requis : *être titulaire du diplôme d'Etat d'Infirmier*

■ Sur sélection :

- Dossier : CV, projet professionnel
- Entretien éventuel avec l'équipe pédagogique.

Organisation et descriptif des études

1ère année de formation : en **alternance**

- **Enseignements** : 2 semaines consécutives toutes les 4 semaines.
- **Stage** : 2 mois dans un lieu de stage habilité à recevoir des DES Médecine phase socle, validé par le conseil d'UFR sur proposition de l'équipe pédagogique

S1	ECTS	S2	ECTS
UE Clinique	**15**	**UE Clinique**	**6**
UE Sciences 1nfirmières et Pratiques Avancées	**6**	**UE Analyse des pratiques professionnelles**	**6**
UE Responsabilité, éthique, législation, déontologie	**3**	**UE Santé Publique**	**6**
UE Anglais	**3**	**UE Recherche**	**6**
UE Méthodes de travail	**3**	**Stage 1**	**6**
Total ECTS	**30**		**30**

Tableaux de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis semestre 1 :

UE 1-S1 G. MULLER C. PENNECOT	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
UE Clinique	Examens biologiques	16	16	32	4	CT QCM- QROC Cas Cliniques	CT QCM- QROC Cas Cliniques	15
	Pharmacologie	8	8	16	2			
	Radiologie	4	4	8	1			
	Bases Evaluation pathologie	12	12	24	4			
	Sémiologie	30	10	40	4			
TOTAL UE		**70**	**50**	**120**	**15**			**15**

UE 2 S-1 **1. PEPE**	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
UE Sciences infirmières et pratiques avancées	Fondements de l'exercice infirmier en pratique avancée : Concepts, modèles et théories en Sciences infirmières	11	6	17	5	CT Analyse d'une situation clinique Mise en œuvre du projet de soin Argumentation d'une théorie de soin	CT Analyse d'une situation clinique Mise en œuvre du projet de soin Argumentation d'une théorie de soin	6
	Modalités d'exercice en pratique avancée	6	6	12				
	Raisonnement clinique en pratique avancée	3	15	18				
	Epistémologie et analyse critique en Sciences infirmières	2	2	4	1			
TOTAL UE		**22**	**29**	**51**	**6**			**6**

UE 3 S-1 **1. PEPE** **C. PENNECOT**	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
UE Responsabilité, éthique, législation, déontologie	Principes juridiques de l'exercice IPA	6	5	11	1	CT QCM et QROC	CT QCM et QROC	3
	Règles de déontologie et principes éthiques		5	5	2			
	Approche éthique et réflexive	3	5	8				
TOTAL UE		**9**	**15**	**24**	**3**			3

UE 4 S-1 **A.MARR1NAN**	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
UE LANGUE VIVANTE	Anglais clinique et scientifique		24	24	3	CT Oral	CT Oral	3
TOTAL UE			**24**	**24**	**3**			**3**

UE 5 S-1 **A. PATTE**	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
UE METHODE DE TRAVAIL	Recherche bibliographique (recherche avancée, experte, base de données en anglais, veille professionnelle)		43.5	43.5	1	CT CROQ QCM	CT CROQ QCM	3

	Compétences numériques transversales	2	6	8	2			
	Compétences numériques spécifiques à l'exercice de l'IPA (télémédecine, appareils de santé connectés, etc)	8	1.5	9.5				
TOTAL UE		**10**	**51**	**61**	**3**			**3**

TOTAL S1		**111**	**169**	**280**	**30**			**30**

Tableaux de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis, semestre 2 :

UE 1 S-2 G. MULLER C. PENNECOT	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
UE CLINIQUE	Evaluation d'une fièvre	4	4	8		CT QCM- QROC Cas Cliniques	CT QCM- QROC Cas Cliniques	6
	Evaluation d'une baisse état général	4	4	8				
	Evaluation œdèmes	4	4	8				
	Evaluation trouble du comportement	4	4	8				
	Evaluation trouble moteur	4	4	8				
	Situations cliniques		22	22				
	Actes et activités		14	14				
TOTAL UE		**20**	**56**	**76**	**6**			**6**

UE 2 S-2 C. PENNEÇOT	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
UE Formation et analyse des pratiques professionnelles	Théories de l'apprentissage et principes des pratiques interprofessionnelles	4	4	8	4	CT Analyses de situations		6

	Ingénierie de la formation et évaluation	6	6	12			CT Analyses de situations	
	Actions de formation		16	16				
	Gestion des risques et démarche qualité	8	8	16	2			
TOTAL UE		**18**	**34**	**52**	**6**			**6**

UE3-S2 DR LEJEUNE C. 1.PEPE	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
Santé publique	Organisation des systèmes de santé	6	5	11	3	CT dossier + oral	CT dossier + oral	3
	Fonctionnement des parcours de santé et des programmes d'éducation en santé	12	17	29	3	CT dossier + oral	CT dossier + oral	3
	Usages numériques et objets connectés au sein des parcours de santé	4	4	8				
TOTAL UE		**22**	**26**	**48**	**6**			**6**

UE4 S-2 Pr E. SALES WU1LLEM1N C. PENNECOT	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval [(1)] Session 1	Type éval [(1)] Session 2	coef CT	total coef
Recherche	Méthodologie de la recherche en soins infirmiers : fondement et méthodes	8	10	18	6	CC revue de la littérature (/20) + CT rapport de recherche écrit/20	CT revue de la littérature (/20) + CT rapport de recherche oral/20		**6**
	Accompagnement guidé du rapport de recherche		40	40					
	Méthodologie de la recherche bibliographique et de lecture d'articles	8	10	18					
	Rédaction rapport de recherche, partie 1		28	28					

TOTAL UE		**16**	**88**	**104**	**6**				**6**

UE5 S-2	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coef CT	total coef
STAGE	Stage 2 mois			280	6	Présentation orale de cas clinique (/20) + Évaluation du stage (/20)*	Présentation orale de cas clinique (/20) +Evaluation du stage (/20)		6

TOTAL S2		**76**	**204**	**560**	**30**				**30**

***** Si la note de stage est < 10, un stage supplémentaire d'une durée au moins égale à 3 semaines devra être réalisé.

- Modalités de contrôle des connaissances :

 Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 25 septembre 2017 ;

 Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

Sessions d'examen :

Règles de validation et de capitalisation :

- **Une UE est validée si la note obtenue est ≥ 10/20.**
- **A l'intérieur d'un semestre, les UE ne se compensent pas entre elles**
- **Le stage : Si la note est < 10, un stage supplémentaire d'une durée au moins égale à 3 semaines devra être réalisé, sa durée sera étudiée par le conseil pédagogique.**
- **Si une absence de 20% ou plus a lieu sur la durée du stage, ce dernier ne peut être validé. Un supplément de stage devra alors être proposé.**
- **Les semestres ne se compensent pas entre eux.**

Capitalisation :

- **Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS)**
- **Une UE validée est capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise.**
- **Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants.**
- **Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10/20.**

Annexe

Budget

■ Tarif de la formation :

- Droits administratifs (voté par le ministère chaque année) : tarif niveau master

- Droits pédagogiques : 6500 euros

■ Prévision budgétaire : Cf trame budget

■ Nombre de candidats (pédagogique) :

- **Minimum : 10**
- **Maximum : 33**

■ Nombre de candidats (point mort) : financier

- **Minimum : 16**

Prise en charge financière envisagée : Contrat de professionnalisation - plan de formation- financement personnel

Niveau :	**DIPLOME D'ETAT** **D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE (IPA)** **GRADE MASTER**					**année**
Domaine :	**SANTE**					**2** 60 ECTS
Mention :	- Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polypathologies courantes en soins primaires, - Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale, - Oncologie et hémato-oncologie, - Santé mentale et psychiatrie, - Urgences					
Parcours :						
Volume horaire étudiant :	120 h	300 h			560h	980h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage	total
Formation dispensée en :	☒ français		anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Pr Bouillet Benjamin, PUPH Endocrinologue, UFR des Sciences de Santé Dr. Christelle Penneçot- Sébire (Direction des soins CHU, Dijon et UMDPCs) Isabelle Pêpe (M.Sc.) (Direction des soins CHU Dijon et UMDPCs)	Unité Mixte de DPC Santé ☎ 03.80.39.34.96 umdpcs@u-bourgogne.fr
	UFR des Sciences de Santé UMDPCS

Objectifs de la formation et débouchés

Préambule

Textes

Décret n°2018-629 du 18 juillet 2018 relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée
Arrêté du 18 juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée
Décret n°2019-836 du 12 août 2019 relatif au diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée mention psychiatrie et santé mentale.
Arrêté du 25 octobre 2021 fixant la liste des motifs de recours et des situations cliniques mentionnés à l'article R.4301-3-1 du code de la santé publique.
Arrêté du 11 mars 2022 modifiant les annexes de l'arrêté du 18 juillet 2018 fixant les listes permettant l'exercice infirmier en pratique avancée en application de l'article R. 4301-3 du code de la santé publique
Décret no 2025-55 du 20 janvier 2025 relatif aux conditions de l'accès direct aux infirmiers en pratique avancée
Arrêté du 25 avril 2025 modifiant l'arrêté du 18 juillet 2018 fixant les listes permettant l'exercice infirmier en pratique avancée en application de l'article R. 4301-3 du code de la santé publique

Objectifs

La formation d'infirmier diplômé d'Etat en Pratique Avancée (IPA) délivrée par les universités dans les conditions définies aux articles D. 636-73 à D. 636-81 du Code de l'Education, a pour objectif de développer des compétences élargies par rapport à celle de l'infirmier Diplôme d'Etat (DE).
L'Infirmier en Pratique Avancée exerce dans un cadre innovant de travail interprofessionnel.
En acquérant des compétences relevant jusqu'alors du champ médical, il suit des patients qui lui auront été confiés par un médecin avec son accord ou en primo-consultation. Il voit régulièrement ceux-ci pour le suivi de leurs pathologies, selon des conditions prévues par l'équipe, et il participe à l'organisation des parcours entre les soins de premier recours, les médecins spécialistes de premier ou deuxième recours et les établissements et services de santé ou médico-sociaux.
Dans le cadre du parcours de soin du patient coordonné par le médecin traitant, il participe à la prise en charge globale des patients. La conduite diagnostique et les choix thérapeutiques sont définis par le médecin ou l'IPA et mis en œuvre dans les conditions définies dans le respect des décrets 2025-55 du 20 janvier 2025.
La mention choisie, Poly pathologies, Oncologie et hémato-oncologie, Pathologies rénales ou Psychiatrie et santé mentale, Urgences, permet d'exercer dans la spécialité.

Débouchés du diplôme

- **Métiers :**

Former des infirmiers en pratique avancée contribue à l'évolution du système de santé. Ils participent à la prise en charge des patients en établissement de santé et/ou en ambulatoire, dans le respect du parcours de soins coordonné par le médecin traitant.

L'obtention du diplôme permet d'exercer en tant qu'IPA, sous réserve de pouvoir justifier de 3 ans d'expérience professionnelle en tant qu'IDE :

- en ambulatoire, au sein d'une équipe de soins primaires ou d'une équipe de soins d'un centre médical de santé, en réseau de soins…
- en établissement de santé, en établissement médico-social, au sein d'une équipe de soins coordonnée par un médecin.

- **Poursuite d'études :**

Deuxième niveau du cursus universitaire, le grade master permet la poursuite d'études vers le doctorat en Sciences infirmières.

Compétences acquises à l'issue de la formation : (Cf. référentiel de compétences)

1. – *Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées*
2. – *Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé*
3. – *Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique*
4. – *Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés*
5. – *Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique*
6. – *Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques*

Modalités d'accès à l'année de formation

Pré –requis : être titulaire du diplôme d'Etat d'Infirmier et avoir validé le M1 IPA

Ou par validation d'acquis de l'enseignement supérieur (VAES) par l'équipe pédagogique

- **Validation d'UE** (crédits ECTS) après analyse des contenus des enseignements.
- **Etudiants issus du Master Sciences Cliniques Infirmières (Université Aix Marseille) : possibilité d'intégrer le M2 IPA sous réserve de validation du dossier par l'équipe pédagogique.**

Pour le choix de la mention, les candidats doivent avoir une expérience dans le secteur.

Organisation et descriptif des études

2ème année de formation : en **alternance**

- **Enseignements** : 2 semaines consécutives toutes les 4 semaines.
- **Stage** : 4 mois déclinés à travers un parcours de stage intégrant un parcours ville-hôpital, des unités de soins habilitées à recevoir des internes en médecine en phase socle, lieux de vie, réseaux, maisons de sante (...), au regard de la mention, du projet professionnel de l'étudiant et validé par l'équipe pédagogique
- Pour la mention URGENCES : le stage se décline en trois périodes dans les services d'Urgences, un SMUR, un centre d'appel du 15

S3	ECTS	S4	ECTS
UE Bases fondamentales	**6**	**Stage 2**	**24**
UE Clinique	**14**	**Mémoire**	**6**
UE Parcours de santé	**4**		
UE Recherche	**3**		
UE Anglais	**3**		
Total ECTS	**30**		**30**

Tableaux de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis, semestre 3 :

Mention : Pathologies chroniques stabilisées

UE1-S3 PATHOLOGIES CHRONIQUES Pr BOUILLET	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
Bases fondamentales	Bases de Pneumologie	6		6	6	CT QCM- QROC Cas Cliniques	CT QCM-QROC Cas Cliniques	6
	Bases en diabète et nutrition	6		6				
	Bases en insuffisance cardiaque et maladie coronarienne	6		6				
	Bases maladies neuro - dégénératives	4		4				
	Bases pathologie vasculaire cérébrale	4		4				
	Bases fondamentales Epilepsie	4		4				
	Pharmacologie	10	8	18				
TOTAL UE		**40**	**8**	**48**	**6**			**6**

UE2-S3 PATHOLOGIES CHRONIQUES Pr BOUILLET	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
Clinique	Diagnostic traitement et suivi du diabète et de ses complications	10	10	20	14	CT QCM-QROC Cas Cliniques	CT QCM- QROC Cas Cliniques	14
	Diagnostic traitement et suivi des problèmes respiratoires et de la BPCO	9	9	18				
	Diagnostic traitement et suivi de l'AVC	5	5	10				
	Diagnostic traitement et suivi de l'épilepsie	5	5	10				
	Diagnostic traitement et suivi maladies neuro-dégénératives (MCA, MP)	5	5	10				
	Diagnostic traitement et suivi insuffisance cardiaque	10	10	20				
	Diagnostic traitement et suivi cardiopathie ischémique	4	6	10				
	Aspects psychologiques des maladies chroniques	2	2	4				
TOTAL UE		**50**	**52**	**102**	**14**			**14**

Mention : La maladie rénale chronique, la dialyse, la transplantation rénale

UE1-S3 MALADIE RENALE CHRONIQUE : Dr LEGENDRE Julie MILLET JASHARI (IPA)	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
Bases fondamentales	Structure et fonctions du rein Base de la thérapeutique en néphrologie	22		22	6	CT QCM-QROC Cas Cliniques	CT QCM- QROC Cas Cliniques	6
	Bases physicochimiques de la dialyse	10		10				
	Bases physiopathologiques en transplantation et médicaments immunosuppresseurs	8	8	16				
TOTAL UE		**40**	**8**	**48**	**6**		**CT**	**6**

UE2-S3 MALADIE RENALE CHRONIQUE : Dr LEGENDRE Julie MILLET JASHARI (IPA)	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
Clinique	Insuffisance rénale chronique : diagnostic surveillance et traitement	15	15	30	14	CT QCM- QROC Cas Cliniques	CT QCM-QROC Cas Cliniques	14
	Transplantation rénale Préparation Suivi et surveillance Complications	15	15	30				
	Hémodialyse Organisation Mise en œuvre Suivi & Surveillance Surveillance technique	12	13	25				
	Dialyse péritonéale Mise en œuvre Suivi & surveillance	5	5	10				
	Aspects psychologiques de l'insuffisance rénale chronique	3	4	7				
TOTAL UE		**50**	**52**	**102**	**14**			**14**

Mention : Oncologie et hémato-oncologie

UE1- S3 ONCO- HEMATO Dr. FAVIER I. PEPE	Discipline	CM	T D	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
Bases fondamentales	Grands principes en oncologie-hématologie (épidémiologie, classification, …)	10		10	6	CT QCM- QROC Cas Cliniques	CT QCM- QROC Cas Cliniques	6
	Onco-hémato : diagnostic	20		20				
	Onco-hémato : thérapeutique, Renouvèlement et prescription PSL	10	8	18				
TOTAL UE		**40**	**8**	**48**	**6**			**6**

UE2- S3 ONCO-HEMATO Dr FAVIER I.PEPE	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
Clinique	Processus tumoraux, prise en charge, … par organe (sein, digestif, urologie, poumon, hémopathies malignes, ORL, …)	15	15	30	14	CT QCM- QROC Cas Cliniques	CT QCM- QROC Cas Cliniques	14
	Transversalité dans les prises en charge (soins de support, urgences oncologiques, …)	17	18	64				
	Avant, pendant, après le cancer PEC spécifique	9	10					
	Populations spécifiques en cancérologie (enfant adolescent/jeune adulte, personne âgée)	9	9	18				
TOTAL UE		**50**	**52**	**102**	**14**			**14**

Mention : La psychiatrie et la santé mentale

UE1- S3 SANTE MENTALE, PSYCHIATRIE Pr JC. CHAUVET-GELINIER I. PEPE	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
Bases fondamentales	Introduction psychiatrie / Santé mentale	4		4	6	CT QCM- QROC Cas Cliniques	CT QCM- QROC Cas Cliniques	6
	Introduction à la psychologie	4		4				
	Base névrose / psychose	3		3				
	Introduction à la psychométrie							
	Généralités sur les psychotropes	2		2				
	Sensibilisation à la problématique du suicide et de sa prévention	2		2				
	Psychologie et neurobiologie	6		6				
	Psychothérapies	6		6				
	Introduction à l'Addictologie	4		4				
	Introduction à la Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent	4		4				
	Introduction à la Psychiatrie de la Personne Agée	4		4				
	Précarité et volet social en psychiatrie	2		2				
	Psychotraumatisme	4		4				
TOTAL UE		**48**		**48**	**6**			**6**

UE1- S3 SANTE MENTALE PSYCHIATRIE Pr JC CHAUVET-GELINIER I PEPE	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
CLINIQUE	Troubles de l'humeur : diagnostic, traitement et suivi	6	6	12	14	CT QCM-QROC Cas Cliniques	CT QCM-QROC Cas Cliniques	***14***
	Troubles délirants chroniques : diagnostic, traitement et suivi	6	6	12				
	Situations de psychiatrie aigue (agitation, état psychotique aigu, trouble du comportement, attaques de panique)	4	***4***	8				
	Risque suicidaire : identification et prise en charge	***4***	***4***	***8***				
	Psychiatrie, grossesse et post-partum : identification et prise en charge	***3***	***3***	***6***				
	Psychiatrie de la personne âgée : identification des principaux troubles et prise en charge	***4***	***4***	***8***				
	Troubles à symptomatologie somatique : diagnostic, prise en charge, coordination somato-psychique	***2***	***2***	***4***				
	Diagnostic traitement et suivi des troubles envahissants du développement	***4***	***6***	***10***				
	Diagnostic traitement et suivi des Troubles du Comportement Alimentaire	***4***	***4***	***8***				
	Traitements psychotropes (classes, indications, effets secondaires, surveillance)	***8***	***8***	***16***				
	Addiction au tabac, à l'alcool, aux médicaments psychotropes, au cannabis, à la cocaïne, aux amphétamines, aux opiacés, aux nouvelles drogues de synthèse : diagnostic, principe de prise en charge, traitements de substitutions	***5***	***5***	***10***				
TOTAL UE		**50**	**52**	**102**	**14**			**14**

Mention : Urgences

UE1-S3 URGENCES Pr RAY C.PENNECOT	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
Bases fondamentales communes avec mention PCS	Bases de Pneumologie	6		6	6	CT QCM- QROC Cas Cliniques	CT QCM-QROC Cas Cliniques	6
	Bases en diabète et nutrition	6		6				
	Bases en insuffisance cardiaque et maladie coronarienne	6		6				
	Bases maladies neuro - dégénératives	4		4				
	Bases pathologie vasculaire cérébrale	4		4				
	Bases fondamentales Epilepsie	4		4				
	Pharmacologie	10	8	18				
TOTAL UE		**40**	**8**	**48**	**6**			**6**

UE2-S3 URGENCES Pr RAY C. PENNECOT	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
Clinique	Les urgences endocriniennes	2	2	4	14	CT QCM-QROC Cas Cliniques	CT QCM- QROC Cas Cliniques	14
	Douleurs articulaires et rachidiennes/ rhumatologie	3	0.5	3.5				
	Troubles ORL	2	1	3				
	Urgences pédiatriques	2	2	4				
	Urgences Ophtalmo	1	1	2				
	Urgences psychiatriques et toxicologiques	3	2	5				
	Urgences Cardio Circulatoires	8	7	15				
	Urgences détresses respiratoires Tri et gestion de crise	6		6				
	Urgences infections génitaux-urinaires	4	2	6				
	Urgences dermatologiques	2		2				
	Urgences neurologiques	6	4	10				
	Urgences gynéco-obstétricales	4		4				
	Urgences traumatologiques	12	7	19				
	Urgences gériatriques	2	6	8				
	Urgences hépato-gastroentérologiques	5	5	10				
	Urgences diverses	1	4	5				
TOTAL UE		**50**	**52**	**102**	**14**			**14**

Tronc commun :

UE3- S3 Parcours de santé Dr SERIN I. PEPE	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
Parcours de santé	Introduction : Représentations Soins de santé primaires/Soins 'premiers' Lien avec les autres	4		4	4	CT QCM.	CT QCM.	4
	Conception et mise en œuvre d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique : Les principaux courants Lien avec les théories des soins Education thérapeutique et place du patient	8	6	14				
	Parcours de soins, parcours de santé : -collaboration entre acteurs, -coordination des intervenants -parcours de soins, parcours de santé. Le patient et sa famille	6	14	20				
	Programmes existants : spécificités par filières, partage d'expériences	4		4				
TOTAL UE		**22**	**20**	**42**	**4**			**4**

UE4 -S3 RECHERCHE PR E. SALES WUILLEMIN C.PENNECOT	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
RECHERCHE	Méthodologie de la recherche en soins infirmiers : fondement et méthodes	**8**	**8**	**16**	**3**	CT Rapport de recherche	CT Rapport de recherche	3
	Accompagnement guidé du rapport de recherche		**20**	**20**				
	Rédaction rapport de recherche, part 2		**28**	**28**				
TOTAL UE		**8**	**56**	**64**	**3**			**3**

UE5-S3 Anglais S. PACAUT	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
LANGUE VIVANTE	Anglais clinique et scientifique		24	24	3	CT Travail écrit	CT Travail écrit	3
TOTAL UE			**24**	**24**	**3**			**3**

TOTAL S3		**120**	**160**	**280**	**30**			**30**

Tableaux de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis semestre 4 :

UE1 -S4 STAGE Pr BOUILLET C. PENNECOT I.PEPE	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
	4 MOIS en continu selon projet professionnel et validé par le comité pédagogique			560		Evaluation du stage*(/20)	Evaluation du stage*(/20)	24
TOTAL UE				560	24			24

**** complément de stage :*** Si les ECTS ne sont pas attribués, un complément de stage, dont les modalités seront fixées par la commission pédagogique, aura lieu.

UE2 -S4 Recherche en soins infirmiers Pr. E. SALES- VUILLEMIN C. PENNECOT I.PEPE	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
MEMOIRE	Recherche en soins infirmiers		140	140	6	CT Présentation écrite et orale	CT Présentation écrite et orale	6
TOTAL UE			140	140	6	CT	CT	6

TOTAL S4			**140**	**700**	**30**			**30**

- Modalités de contrôle des connaissances :

 Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 25 septembre 2017.

 Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

Sessions d'examen :

Règles de validation et de capitalisation :

- **Une UE est validée si la note obtenue est ≥ 10/20.**
- **A l'intérieur d'un semestre, les UE ne se compensent pas entre elles**
- **Les semestres ne se compensent pas entre eux**
- **Le stage : Si la note est < 10, un stage supplémentaire, dont les modalités seront fixées par le commission pédagogique, sera réalisé.**
- **Si une absence de 20% ou plus a lieu sur la durée du stage, ce dernier ne peut être validé. Un supplément de stage devra alors être proposé.**

Capitalisation :

- **Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS)**
- **Une UE validée est capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise.**
- **Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants.**
- **Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10/20.**

Annexe

Budget

■ Tarif de la formation :

- Droits administratifs (voté par le ministère chaque année) : tarif niveau master
- Droits pédagogiques : 6500 euros

■ Prévision budgétaire : Cf trame budget

■ Nombre de candidats (pédagogique) :

- **Minimum : 10**
- **Maximum : 33**

■ Nombre de candidats (point mort) : financier

- **Minimum : 16**

Prise en charge financière envisagée : Contrat de professionnalisation - plan de formation- financement personnel

OFFRE DE FORMATION

2024-2027

Niveau :						**année**
Domaine :	DROIT – ÉCONOMIE - GESTION					
Mention :	Préparation des fonctionnaires aux concours internes Épreuves écrites et orales des concours administratifs de catégorie A ou B					
Volume horaire préparationnaires :	59h	68h	h	h	h	**127h**
	Cours magistraux	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Cours intégrés	Stage ou projet	Total
Formation dispensée en :	Français					

Contacts :

Responsables de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Anne-Laure CASSARD-VALEMBOIS Philippe JUEN Maîtres de conférences anne-laure.cassard@ube.fr philippe.juen@ube.fr	Évelyne BLOND ☎ 03.80.39.39.24 Scolarite-ipag@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Droit, sciences économique et politique

Objectifs de la formation et débouchés :

- Objectifs :

 Préparer les fonctionnaires (vacataires, titulaires…) aux épreuves écrites des concours administratifs de catégorie A ou B de la fonction publique d'État, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière et, au concours d'entrée des Instituts Régionaux d'Administration.

- Compétences acquises à l'issue de la formation :

 Être en capacité de se présenter aux épreuves écrites et orales des concours administratifs de catégorie A ou B.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ Accès de plein droit

Sont admis les fonctionnaires ayant au moins 4 ans d'ancienneté dans la fonction publique d'État, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière, dans la limite de 30 auditeurs par année universitaire, en suivant l'ordre de dépôt du dossier d'inscription.

Les candidats participant à la formation pour la première fois seront prioritaires. Les auditeurs ayant participé à la formation l'année antérieure seront acceptés selon l'ordre de dépôt du dossier d'inscription et dans la limite des places disponibles.

Organisation et descriptif de la formation :

■ Tableau de répartition des enseignements :

Discipline	Matières	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT coeff CC	total coeff
Droit public	Fondamentaux du droit constitutionnel	6				NÉANT	NÉANT	NÉANT
	Fondamentaux du droit de la fonction publique	~~5~~ 7,5				NÉANT	NÉANT	NÉANT
	Fondamentaux du du droit administratif	~~32~~ 29,5				NÉANT	NÉANT	NÉANT
	Fondamentaux des finances publiques	7,5				NÉANT	NÉANT	NÉANT
	Fondamentaux de l'Union européenne	2,5				NÉANT	NÉANT	NÉANT
Méthodologie des épreuves des concours administratifs	Note administrative		19			NÉANT	NÉANT	NÉANT
	Note de synthèse		19			NÉANT	NÉANT	NÉANT
	Note administrative approfondie ou Cas pratique opérationnel		20			NÉANT	NÉANT	NÉANT
	RAEP		5			NÉANT	NÉANT	NÉANT
	Entretien oral		5			NÉANT	NÉANT	NÉANT
Management	Fondamentaux du management dans la fonction publique	6				NÉANT	NÉANT	NÉANT
TOTAL S1 & S2		59	68	127		NÉANT	NÉANT	NÉANT

FICHE PROJET
COMMISSION DE LA PEDAGOGIE

TITRE DU PROJET	Ouverture à l'alternance du M1 PPN
OBJET (décrire le projet succinctement)	L'objectif est d'ouvrir la première année du master "Physics, Photonics and Nanotechnology" (PPN) à l'alternance.
Argumentaire d'opportunité (contexte, besoins…)	L'industrie de la photonique et des nanotechnologies a un fort besoin d'étudiants qualifiés et initiés au monde de l'entreprise. Le M2 PPN est déjà accessible aux alternants, et les étudiants de L3 nous ont déjà fait part de leur intérêt pour une formation en alternance dès la première année du M1.
Objectifs	L'objectif est de permettre aux étudiants d'effectuer un cursus de master entièrement en alternance, pour leur donner à la fois une connaissance et des compétences de pointe en optique, quantique et nanotechnologies, tout en se faméliarisant avec les codes du monde de l'entreprise.
Public visé (niveau, nombre…)	Le projet s'adresse aux étudiants de L3 Physique ou Physique-Chimie, désireux de poursuivre leurs études en se spécialisant dans les domaines de l'optique, de la photonique, de la mécanique quantiques et des nanotechnologies, tout en s'intéressant à la filière industrielle de ce domaine.
Modalités pédagogiques (présentiel/distanciel, cours/TD, stage…, modalités d'évaluation,….)	Les cours seront dispensés en présentiel, avec possibilité de suivre à distance pour les étudiants alternants dont l'entreprise est localisée loin de Dijon. Les enseignements comprennent CM, TD, TP et projets. Les évaluations sont majoritairement basées sur du contrôle continu.
	Les modalités de contrôle des connaissances et compétences prévoient-elles une compensation entre toutes les UE? ☒ oui ☐ non Si non, indiquer les modalités applicables ?
Calendrier (dates de début/fin, organisation hebdo/mensuelle…	Début : 07/09/2026, fin : 18/06/2027. Les cours ont lieu les lundi et mardi de chaque semaine, excepté 4 semaines complètes après chaque période de vacances, où les alternants doivent être présents physiquement pour les travaux pratiques ou les contrôles.

Lieu de mise en œuvre	Bâtiment Mirande, UFR Sciences et Techniques, Université Bourgogne Europe site de Dijon.
COUT *(cf joindre fiche budgétaire détaillée)*	

COMPOSANTE(S) DE REFERENCE	UFR Sciences et Techniques
Responsable pédagogique (nom, coordonnées)	Aurélien Coillet, aurelien.coillet@ube.fr
Organisation administrative (nom, coordonnées)	Marielle Coutarel, marielle.coutarel@ube.fr
Partenaire(s) (le cas échéant)	SEFCA
Validation politique (nom du VP de référence)	
Date de validation par le conseil de composante	24/10/2025

Porteur du projet qui assurera la présentation en CP et, le cas échéant, en CFVU	

Avant transmission, merci de vous assurer de la conformité des propositions avec le Code de l'Education et le référentiel commun des études UBE, notamment :

- *Pour les stages, Code de l'Education article L124-1 à L124-20 https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000029233447/*
- *Pour la langue utilisée pour les enseignements, Code de l'Education article L121-3 https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000027747711/*
- *Pour les modalités d'évaluation des enseignements et le fonctionnement des jurys, référentiel commun des études : Lien intranet*